



Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

# Plan stratégique

AVRIL 2020 À MARS 2024





## *Message de la vérificatrice générale de l'Ontario*

L'élaboration et la publication d'un nouveau plan stratégique offrent une excellente occasion de faire le point sur les activités de notre Bureau et d'envisager proactivement l'avenir. Au cours des six dernières années, le mandat de notre Bureau a été élargi. Des responsabilités de vérification additionnelles lui ont été confiées et son équipe s'est dotée de compétences plus larges et spécialisées.

Plus précisément, nous avons mis sur pied de nouvelles équipes de vérification judiciaire et de TI, une équipe responsable du suivi de nos recommandations, une fonction de recherche spécialisée, de même qu'un centre d'excellence en comptabilité, afin d'intégrer une expertise technique et d'ajouter de la profondeur à notre travail et à nos rapports. De plus, nous avons élargi la portée de nos vérifications de suivi pour pouvoir faire état d'un examen plus exhaustif des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de nos recommandations et de celles du Comité permanent des comptes publics. En 2019, on nous a également confié un mandat élargi en matière d'audit environnemental, de pair avec la nomination d'un nouveau vérificateur général adjoint au poste de commissaire à l'environnement et avec l'arrivée dans notre équipe de nombreux employés spécialisés dans le domaine de l'environnement.

Nous avons aussi mis sur pied un groupe consultatif externe composé de représentants de premier plan du secteur public, du secteur privé et du secteur des organismes sans but lucratif. Ces personnes possèdent une vaste expérience dans les domaines de la comptabilité, de la fonction publique, des communications, de la gouvernance, de l'environnement et du droit. Le groupe consultatif formule des conseils sur les enjeux émergents, sur les activités du Bureau ainsi que sur les plans et les rapports de vérification.

Considérant tous ces éléments nouveaux, il était à propos de revoir le plan stratégique que nous avons élaboré en 2014 afin de prendre en compte ces changements majeurs, de manière à établir une nouvelle feuille de route pour notre Bureau. Au terme de consultations approfondies et de travaux de réflexion menés à l'interne, nous avons achevé la préparation de ce nouveau plan au printemps 2020.

La vision, qui sous-tend toutes nos activités, consiste à offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux intervenants, en exécutant un travail de haute qualité qui concourt à la responsabilisation, à l'optimisation des ressources (ce qui inclut l'apport d'améliorations systémiques aux processus d'exécution des programmes) et à l'exercice d'une gouvernance efficace dans les secteurs public et parapublic de l'Ontario. Notre mission consiste à oeuvrer dans l'intérêt public avec indépendance et objectivité pour servir

adéquatement l'Assemblée législative ainsi que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens.

Pour faire de cette vision une réalité et pour nous acquitter de notre mission, nos efforts viseront des buts axés sur quatre grandes perspectives au cours de la période allant d'avril 2020 à mars 2024.

### **Production de rapports**

*Notre but consiste à fournir des renseignements exacts et objectifs au moyen de rapports et opinions de vérification pertinents et opportuns.*

Notre Bureau a comme tâche de mener des audits de l'optimisation des ressources et des audits spéciaux, de même que des audits des états financiers. Également, nous examinons la publicité gouvernementale, nous surveillons la conformité à la *Charte des droits environnementaux de 1993* et nous effectuons l'examen du *Rapport préélectoral sur les finances de l'Ontario*.

### **Les gens, l'apprentissage et le perfectionnement**

*Notre but consiste à offrir un environnement d'équipe très performant, diversifié et inclusif, avec formation et perfectionnement professionnels continus.*

Notre personnel constitue l'essence même de notre Bureau et le secret de notre capacité à nous acquitter de notre mandat.

### **Activités**

*Notre but est d'affecter les ressources de façon efficace et efficiente, et de mesurer les résultats obtenus.*

Nos politiques, nos procédures et nos outils organisationnels doivent être conçus et mis en application de manière à favoriser un environnement opérationnel novateur et productif.

### **Mobilisation**

*Notre but est de mobiliser les députés provinciaux et le public dans le cadre de nos travaux, et également d'établir et de cultiver des relations fructueuses avec les organisations professionnelles, les cabinets comptables du secteur privé, les établissements d'enseignement et les autres hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative.*

Le public porte un grand intérêt à nos travaux.

Notre équipe est déterminée à accomplir sa mission, à réaliser sa vision et à atteindre ses objectifs. Nous allons mettre en oeuvre toutes les mesures que nous avons prévues afin d'améliorer continuellement les services que nous offrons aux députés provinciaux, aux membres du Comité permanent des comptes publics ainsi qu'aux citoyennes et aux citoyens de l'Ontario.



Bonnie Lysyk

Vérificatrice générale de l'Ontario

## Énoncé de la vision

Offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux intervenants en exécutant un travail de haute qualité qui concourt à la responsabilisation, à l'optimisation des ressources et à l'exercice d'une gouvernance efficace dans les secteurs public et parapublic de l'Ontario.

## Énoncé de la mission

Le Bureau de la vérificatrice générale oeuvre dans l'intérêt public avec indépendance et objectivité pour servir adéquatement l'Assemblée législative ainsi que l'ensemble des Ontariennes et des Ontariens.

## Valeurs organisationnelles

Les valeurs organisationnelles constituent les principes qui guident les activités de notre Bureau ainsi que nos relations avec les intervenants. Le Bureau a défini et catégorisé ses valeurs de manière à refléter la façon dont il offre ses services aux intervenants, ses approches internes et le travail collaboratif de ses membres aux fins de remplir son mandat.

**Nos services aux intervenants sont axés sur les valeurs suivantes :**

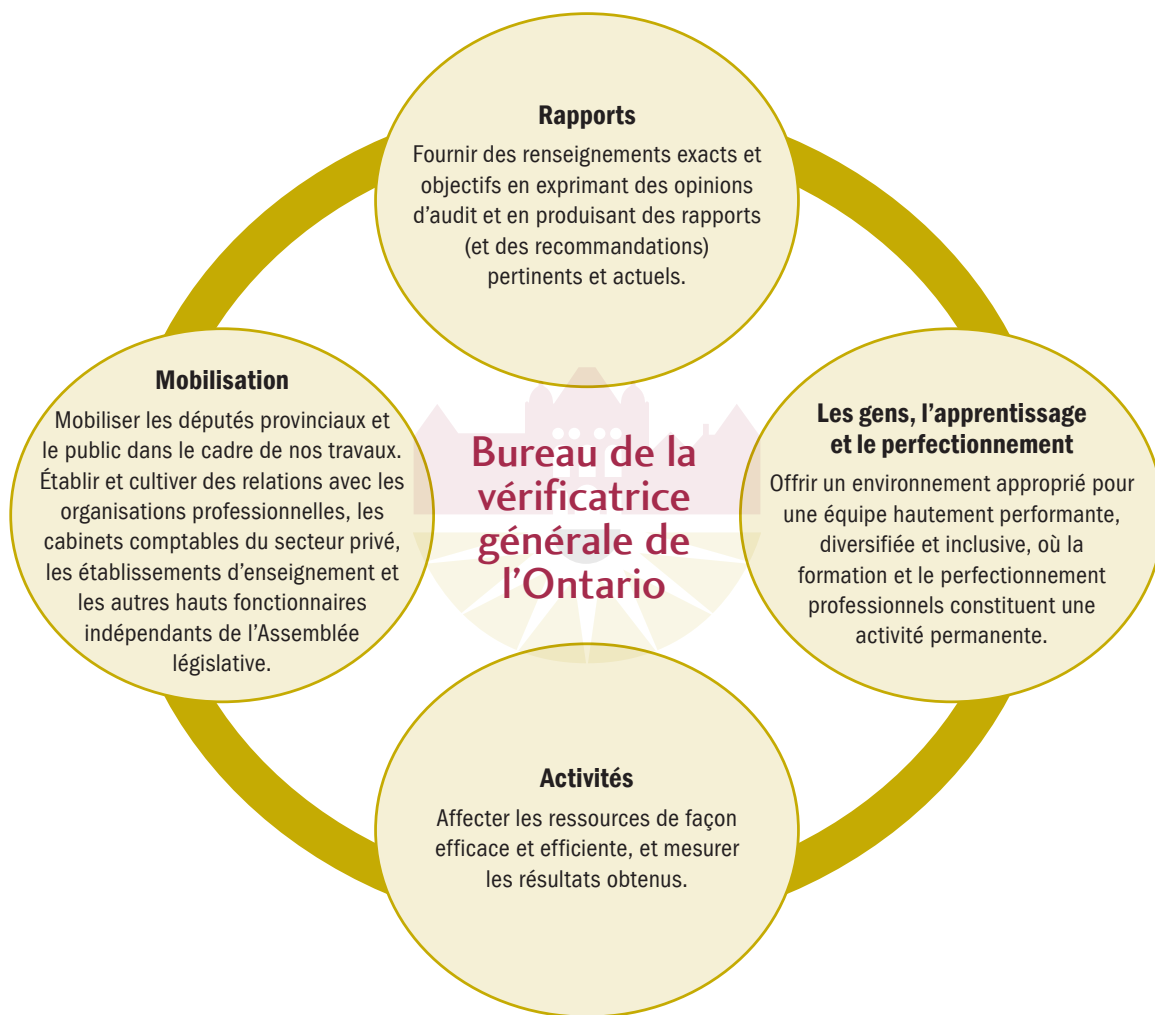
- servir l'intérêt public;
- faire preuve d'indépendance et d'objectivité;
- agir avec intégrité et professionnalisme;
- miser sur la qualité et viser l'excellence.

**Notre philosophie de collaboration se caractérise par les valeurs suivantes :**

- le travail d'équipe et la collaboration;
- la confiance et le respect mutuel;
- l'innovation, l'amélioration permanente et les pratiques exemplaires;
- une éthique de travail rigoureuse combinée à un mode de vie équilibré;
- la diversité et l'inclusion;
- le leadership et le mentorat.

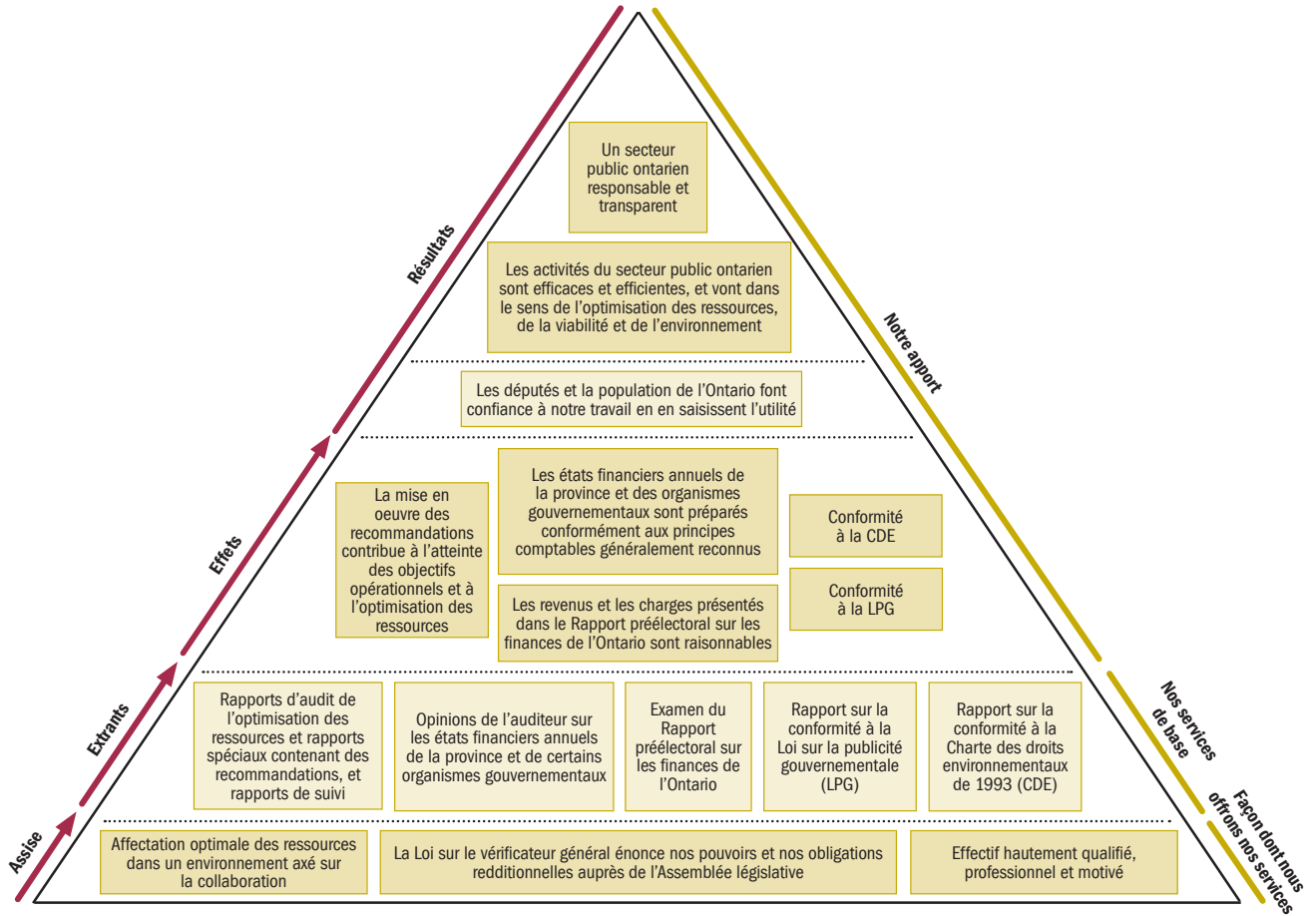
## Notre tableau de bord équilibré

Le Bureau a adopté une approche reposant sur un tableau de bord équilibré afin de définir ses buts, ses objectifs, ses stratégies, ses initiatives et ses mesures. La figure qui suit présente les quatre perspectives qui composent le tableau de bord équilibré de notre Bureau. Chaque perspective est assortie d'un but. De même, pour chaque but, il existe des objectifs, des stratégies et des initiatives.



## Notre cadre de résultats

Notre travail concourt à la responsabilisation, à la transparence ainsi qu'à l'efficacité, à l'efficience, à l'économie et à l'environnement dans les secteurs public et parapublic de l'Ontario.



## Le Plan stratégique en bref

<b>But</b>	<b>Production de rapports</b>
	<b>Fournir des renseignements exacts et objectifs en exprimant des opinions d'audit et en produisant des rapports (et des recommandations) pertinents et actuels.</b>
	<b>Objectifs</b>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Veiller à ce que les intervenants continuent de valoriser notre assurance et nos conseils concernant la fiabilité des états financiers.</li> <li>2. Les résultats de nos audits de l'optimisation des ressources, y compris ceux ayant trait à l'environnement, sont exacts et objectifs, et sont appréciés à leur juste valeur par les intervenants.</li> <li>3. Les intervenants continuent de consulter nos travaux et de recourir à nos services.</li> <li>4. Nous fournissons des renseignements pertinents pour aider le Comité permanent des comptes publics (CCP) à s'acquitter de son mandat.</li> <li>5. Le gouvernement apporte des changements qui donnent suite aux points soulevés dans nos rapports.</li> <li>6. Nous formulons des commentaires à propos des lois qui ont une incidence sur notre mandat.</li> <li>7. Nous nous conformons adéquatement aux responsabilités limitées qui nous incombent aux termes de la <i>Loi de 2004 sur la publicité gouvernementale</i>.</li> <li>8. Nous nous conformons adéquatement aux responsabilités qui nous incombent aux termes de la <i>Charte des droits environnementaux de 1993</i>.</li> <li>9. Nous nous acquittons adéquatement de notre mandat consistant à examiner et à commenter le <i>Rapport préélectoral sur les finances de l'Ontario</i> lorsqu'il est publié.</li> <li>10. Nous répondons rapidement aux demandes de renseignements du public, et nous veillons à demeurer accessibles au public.</li> <li>11. Nous élargissons le rôle de notre Bureau au chapitre de l'évaluation de la gouvernance dans le secteur public et de la promotion de pratiques exemplaires.</li> </ol>
<b>But</b>	<b>Les gens, l'apprentissage et le perfectionnement</b>
	<b>Offrir un environnement approprié pour une équipe hautement performante, diversifiée et inclusive, où la formation et le perfectionnement professionnels constituent une activité permanente.</b>
	<b>Objectifs</b>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Procéder à une planification stratégique des ressources humaines (RH) qui est à la fois dynamique et cohérente avec les besoins actuels et futurs du Bureau.</li> <li>2. Veiller à ce que les politiques en matière de ressources humaines (RH) soient conformes aux valeurs du Bureau et soient communiquées et appliquées de façon claire et cohérente.</li> <li>3. Attirer et recruter des professionnels hautement qualifiés, motivés et formant un effectif diversifié.</li> <li>4. Former et maintenir en poste une équipe de professionnels hautement qualifiés, motivés et formant un effectif diversifié.</li> <li>5. Promouvoir le perfectionnement professionnel et gérer proactivement la planification de la relève afin d'offrir des possibilités intéressantes au personnel à l'échelle de l'organisation.</li> <li>6. Promouvoir un sentiment d'appartenance au sein du Bureau grâce à de solides relations professionnelles.</li> <li>7. Attirer et mobiliser des entrepreneurs crédibles, des auditeurs indépendants et des conseillers ayant une grande connaissance de leur domaine pour être en mesure de mettre à profit une expertise spécialisée et d'étayer nos travaux.</li> </ol>
<b>But</b>	<b>Activités</b>
	<b>Affecter les ressources de façon efficace et efficiente, et mesurer les résultats obtenus.</b>
	<b>Objectifs</b>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Veiller à ce que des pratiques exemplaires soient incorporées aux processus, aux méthodes et aux outils utilisés dans le cadre des activités d'audit.</li> <li>2. Faire une utilisation optimale des ressources pour que le Bureau soit en mesure de donner suite aux besoins des intervenants.</li> <li>3. Hausser constamment l'efficacité du Bureau grâce à une utilisation efficace et cohérente de la technologie.</li> <li>4. Réduire l'empreinte environnementale du Bureau afin de faire preuve de leadership en matière de durabilité environnementale.</li> <li>5. Accroître continuellement l'efficacité des pratiques de communication.</li> <li>6. Assurer comme il se doit la gestion et l'entretien des locaux et du matériel du Bureau.</li> </ol>
<b>But</b>	<b>Mobilisation</b>
	<b>Mobiliser les députés provinciaux et le public dans le cadre de nos travaux. Établir et cultiver des relations avec les organisations professionnelles, les cabinets comptables du secteur privé, les établissements d'enseignement et les autres hauts fonctionnaires indépendants de l'Assemblée législative.</b>
	<b>Objectifs</b>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les citoyens pour qu'ils soient informés du mandat et des rapports du Bureau.</li> <li>2. Veiller à ce que les intervenants puissent accéder à nos rapports et y donner suite.</li> <li>3. Élaborer un plan relatif aux médias sociaux afin d'élargir les capacités de communication du Bureau tout en gérant efficacement l'image de ce dernier.</li> <li>4. Raffermer et étendre nos relations professionnelles avec les organismes du secteur public, les établissements d'enseignement, les cabinets comptables du secteur privé, les organisations professionnelles et les autres intervenants.</li> </ol>

## Paramètres de mesure du rendement

Paramètre	Point de référence, 2019-2020	Cible, 2023-2024
% des audits menés à terme dans les délais prévus par la loi	100 %	100 %
% des recommandations qui sont pleinement mises en oeuvre ou en voie de mise en oeuvre dans un délai de deux ans	69 % ( <i>Rapport annuel 2019</i> )	75 %
% des recommandations, à l'exclusion de celles qui ne s'appliquent plus, qui sont pleinement mises en oeuvre dans un délai de cinq ans	70 % ( <i>Rapport annuel 2019</i> )	90 %
% des recommandations, à l'exclusion de celles qui ne s'appliquent plus, qui sont pleinement mises en oeuvre dans un délai de sept ans	70 % ( <i>Rapport annuel 2019</i> )	95 %
Fiches de rendement, conformité à la CDE		
<ul style="list-style-type: none"> <li>% de ministères qui satisfont aux critères relatifs à la tenue à jour de leur déclaration sur les valeurs environnementales</li> </ul>	33 %	100 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>% des ministères qui satisfont à tous les critères relatifs à l'utilisation du Registre environnemental</li> </ul>	45 %	100 %
<ul style="list-style-type: none"> <li>% des ministères qui satisfont à tous les critères relatifs aux demandes d'examen et d'enquête</li> </ul>	25 %	100 %
% des audits de l'optimisation des ressources dont l'examen par des pairs du CCVL a abouti à un résultat positif	100 % (un audit de l'optimisation des ressources a fait l'objet d'un tel examen en 2019-2020)	100 %
% de vérifications d'attestation dont l'examen par des pairs du CCVL a abouti à un résultat positif	100 % (un examen d'attestation réalisé en 2019-2020)	100 %
Taux de réussite des inspections professionnelles menées par les Comptables professionnels agréés de l'Ontario (ces inspections sont menées tous les trois ans)	100 % (la dernière inspection remonte à 2017)	100 %
% de cas où le Comité permanent des comptes publics approuve les rapports et les recommandations du Bureau qui lui sont présentés, et où il approuve les autres rapports et les autres recommandations du Bureau dans le cadre de son propre suivi	100 %	100 %
% de missions d'audit spéciales acceptées et menées à bien conformément à des demandes présentées en vertu de l'article 17 de la <i>Loi sur le vérificateur général</i>	100 % (Tarion, en 2019)	100 %
Employés qui réussissent l'examen final commun en proportion du nombre total d'employés qui passent l'examen	100 %	100 %
% d'employés dont les certifications et accréditations sont en règle	100 %	100 %
% des objectifs de financement du Bureau qui sont atteints	<ul style="list-style-type: none"> <li>145 % de l'objectif du Bureau lors de la campagne Centraide 2019</li> <li>102 % de l'objectif du Bureau lors de la campagne Front commun pour la santé 2019</li> </ul>	100 %
% de toutes les heures de travail de l'ensemble des employés que ces derniers consacrent à la formation et au perfectionnement au cours d'une année	4 %	4 %
% de toutes les heures de travail des membres du personnel d'audit que ces derniers consacrent à la formation et au perfectionnement au cours d'une année	4 %	6 % à 7 %
Le Bureau mène ses activités sans dépasser le budget approuvé	Oui	Oui
Quantité de papier utilisée	Aucune donnée de référence disponible – on a commencé à recueillir cette information en 2020-2021	L'objectif sera fixé en fonction des renseignements de référence recueillis
Activités sur les médias sociaux	1 838 abonnés sur Twitter <sup>1</sup> (au 23 mars 2020)	Croissance de 10 % du nombre d'abonnés sur Twitter chaque année – 2 960
Activités sur le site Web	<ul style="list-style-type: none"> <li>55 089 utilisateurs (dont 63,4 % sont de nouveaux utilisateurs)</li> <li>85 216 visites</li> </ul>	Augmentation de 10 % par rapport à 2019-2020 <ul style="list-style-type: none"> <li>60 598 utilisateurs</li> <li>93 738 visites</li> </ul>
Rôles de leadership au sein d'entités professionnelles	Représentation du BVGO au sein des groupes de travail du CCSP et des CPA	Représentation accrue par rapport à 2019-2020



